



IL N'Y A PAS DE PETIT NI DE GRAND
FLÉAU



AIDEZ-NOUS FINANCIÈREMENT, MERCI

www.secourspopulaire.fr |  | 

« Pauvreté-Précarité 2016 »

Dossier de presse

Sommaire

Communiqué de synthèse	p3
Accès aux soins et prévention santé : une priorité	p4
L'engagement des personnes aidées	p5
L'accueil des personnes en difficulté dans les permanences d'accueil, de solidarité et relais-santé du Secours populaire	p6
Proposer des solidarités adaptées, partout en France	p7
Les partenaires de la campagne « Pauvreté-Précarité 2016 »	p9
Fiche d'identité du Secours populaire français	p10
Appel à la solidarité	p11

Communiqué de synthèse



L'évolution de la pauvreté en France suit une tendance préoccupante : 2 843 380 personnes en difficulté ont été accueillies en 2015 dans les permanences d'accueil, de solidarité et relais-santé du Secours populaire français. Les témoignages recueillis le confirment au quotidien. Les bénévoles font face à une explosion des demandes d'aides. Hommes, femmes, enfants, jeunes, retraités, étudiants, travailleurs ou sans-emplois : personne n'est épargné.

Les bénévoles accueillent, prennent le temps d'écouter, orientent et informent dans les structures d'accueil du Secours populaire. Ils répondent aussi aux urgences des plus démunis qui ont besoin d'un soutien matériel et d'une main tendue pour sortir de l'impasse. Ensuite, ils proposent un accompagnement sur le plus long terme, lorsque la situation l'exige.

Que ce soit par le biais des maraudes, des antennes mobiles, des antennes étudiantes ou au sein de ses permanences d'accueil, de solidarité et relais-santé, le Secours populaire s'efforce de répondre aux situations individuelles en s'adaptant au cas par cas, dans le respect de la dignité de chacun. Dans cette démarche, les personnes accueillies sont invitées à participer aux actions du SPF par un don financier correspondant à leurs possibilités et/ou à devenir elles-mêmes actrices de la solidarité, en devenant bénévoles.

Tout au long de l'année, le Secours populaire essaie de répondre aux demandes des personnes précaires. Pour les familles en difficulté, la rentrée est toujours un moment difficile. C'est pourquoi, en septembre, l'association lance sa campagne « Pauvreté-Précarité » et multiplie les initiatives de solidarité pour venir en aide aux plus fragilisés. Cette année, le Secours populaire a commandé une enquête Ipsos. Mardi 6 septembre, *Convergence*, le magazine de la solidarité de l'association, publie les résultats de la dixième édition du baromètre du Secours populaire sur la perception de la pauvreté par les Françaises et les Français **avec un focus sur l'accès à la santé.**

La précarité ne cesse de s'accroître, comme le témoignent les chiffres du baromètre Ipsos-SPF 2016. Plus d'un Français sur deux (55%) jugent en 2016 que leur vie quotidienne est menacée par la pauvreté. Parmi les Français les plus pauvres (ceux qui appartiennent à des ménages dont le revenu mensuel net est inférieur à 1200€), 50% ont renoncé à une consultation chez le dentiste ou l'ont retardée. Plus de la moitié des Français (54%) est prête à soutenir les « Médecins du SPF » et à s'engager personnellement en faveur de l'accès à la santé aux côtés de l'association par un don ou une action bénévole. Résultats complets : www.secourspopulaire.fr

« EN FRANCE, UNE “MALADIE” FAIT PLUS DE VICTIMES QUE LE CANCER : LA PRÉCARITÉ. AGISSEZ AVEC NOUS !



Avec jusqu'à 8,5 millions de pauvres en France, la précarité fait de plus en plus de ravages sanitaires ! Cancer, maladies cardiovasculaires, problèmes buccodentaires... ces pathologies explosent chez les plus démunis. Savez-vous que la durée de vie moyenne d'un SDF est de 48 ans ? Aujourd'hui, vous pouvez soutenir nos actions pour que ces exclus de la santé retrouvent l'accès aux soins. Conseils des « Médecins du SPF », informations des relais-santé, bilans gratuits de santé, dépistages, ateliers nutrition... tout cela pourra se poursuivre grâce à vous ! »

Marina Carrère d'Encausse, médecin et journaliste, marraine de la campagne « Pauvreté-Précarité 2016 »

Le Secours populaire a besoin d'argent : www.secourspopulaire.fr



Accès aux soins et prévention santé : une priorité



Dans les permanences d'accueil, de solidarité et relais-santé du Secours populaire français, les personnes accueillies peuvent exposer leurs difficultés. L'association se tient à leurs côtés afin qu'elles puissent accéder à une protection sociale, une mutuelle, et se faire soigner. Ainsi, les bénévoles et le réseau des « Médecins du SPF » orientent les familles vers des structures adaptées à leurs besoins et jouent le rôle de médiateurs pour l'obtention de droits. En 2015, le Secours populaire a accompagné 106 270 personnes sur l'accès aux soins et la prévention.



De nombreux partenaires s'engagent auprès de l'association pour développer les projets d'accès à la santé. La Fondation Essilor, par exemple, oriente les personnes accompagnées par le SPF et ayant besoin de soins visuels vers des structures afin de bénéficier d'une consultation ophtalmique gratuite, d'un équipement en lunettes ou encore d'une ordonnance leur permettant d'être équipé par un opticien recommandé. La Mutuelle familiale, quant à elle, forme des bénévoles à l'animation d'ateliers de prévention ; l'Institut national contre le cancer met à disposition des outils d'animation sur la prévention et le dépistage des cancers et oriente les personnes aidées vers des structures spécialisées. Il existe également un partenariat avec le Conseil national de l'ordre des médecins qui aide le Secours populaire à développer le mouvement des « Médecins du SPF ».

Depuis 2014, le soutien financier de la Fondation GSK a permis d'amplifier l'action santé du Secours populaire, notamment dans 9 départements pilotes : 24 relais-santé créés, 500 bénévoles formés, près de 12 400 personnes en difficulté reçues et accompagnées (bilans de santé, ateliers cuisine et équilibre nutritionnel, diabète et obésité, dépistage des cancers, prévention à l'hygiène bucco-dentaire...). De plus, 110 professionnels bénévoles « Médecins du SPF » issus du secteur médico-social ont été recrutés. Le partenariat se poursuit et se développe : des journées santé décentralisées s'organisent, les liens partenariaux avec les grands réseaux mutualistes continuent et la diffusion d'un kit de promotion des activités santé et des « Médecins du SPF » se renforce.

L'engagement des personnes aidées



Le Secours populaire refuse l'assistanat et attache une grande importance à la dignité de la personne. C'est pourquoi le public accueilli est encouragé à devenir acteur de la solidarité.



La solidarité est basée sur une relation d'égal à égal avec les personnes accompagnées. C'est une interaction à laquelle chacun participe, une relation spécifique qui se différencie du travail social. Dans cette perspective, elles sont invitées à participer bénévolement aux actions de solidarité, à la hauteur de leur souhait et de leur disponibilité. Ce possible engagement permet de se construire une place différente, de tisser de nouveaux liens sociaux, d'acquérir de nouvelles compétences et de prendre part à la vie de l'association.

« Le 24 mai 2014, nous avons ouvert les permanences d'accueil mobiles de la fédération du Secours populaire de Maine-et-Loire, et particulièrement celle de Longué-Jumelles. Près de Saumur, nous avons fait appel à des bénévoles, et 90% des réponses provenaient des personnes aidées par le Secours populaire. Elles sont aujourd'hui toujours actives. Leur implication leur permet de retrouver une dignité. Elles sont très heureuses de rendre au Secours populaire ce qu'elles ont reçu. Une bénévole aidée, par exemple, a suivi une formation "entretien" pour l'accueil. Elle sera bientôt opérationnelle, tout se déroule bien. »

Pierre Henault, Secrétaire départemental du Secours populaire de Maine-et-Loire



Lundi 17 octobre, à l'occasion de la Journée internationale du refus de la misère, de nombreuses initiatives solidaires seront organisées en France afin de donner la parole aux plus précaires, comme par exemple dans la fédération du Secours populaire des Bouches-du-Rhône, qui organise une journée portes ouvertes autour de représentations théâtrales et d'une exposition de peintures.

L'accueil des personnes en difficulté dans les permanences d'accueil, de solidarité et relais-santé du Secours populaire

Les 1 256 permanences d'accueil, de solidarité et relais-santé du Secours populaire français sont des lieux de vie et de partage. Les bénévoles accueillent, prennent le temps d'écouter puis orientent et informent ceux qui demandent de l'aide. Ils répondent aussi aux urgences des personnes en difficulté qui ont besoin d'un soutien matériel et d'une main tendue pour sortir de l'impasse. Ensuite, ils proposent un accompagnement sur le plus long terme, lorsque la situation l'exige.



Les permanences d'accueil, de solidarité et relais-santé offrent un cadre convivial et chaleureux. Ainsi, les personnes en situation de précarité peuvent parler de leurs difficultés en toute confidentialité et dans le respect de leur dignité. Les bénévoles tentent de répondre aux besoins les plus pressants comme une aide alimentaire, vestimentaire ou encore un hébergement d'urgence. Ensuite, ils orientent et accompagnent les personnes accueillies vers des organismes spécialisés et les aident à entrer en contact avec les administrations, tout en s'assurant qu'elles puissent avoir accès à l'ensemble de leurs droits. D'autres aides sont également proposées selon le contexte économique et familial comme l'insertion socio-professionnelle, l'accès aux vacances, à la culture, aux loisirs, aux sports, aux soins, etc.

Au sein de ces espaces, les bénévoles mettent tout en œuvre pour permettre aux personnes accueillies de recréer du lien, sortir de l'isolement et retrouver confiance. La réciprocité et l'écoute sont les maîtres mots de l'accompagnement proposé, dans une relation d'égal à égal avec les bénévoles. L'espoir en des jours meilleurs constitue le fondement de l'approche de ces publics aussi divers que fragilisés.

En 2015, les bénévoles de l'association ont accueilli et aidé, partout en France, 2 843 380 personnes en difficulté.

Proposer des solidarités adaptées, partout en France



Toute l'année, le Secours populaire français s'efforce de répondre aux situations individuelles en s'adaptant, au cas par cas, dans le respect de la dignité. Les bénévoles accueillent et prennent le temps d'écouter, pour bien identifier les besoins. Ils répondent aux urgences des personnes en difficulté qui cherchent un soutien matériel pour sortir de l'impasse. Ensuite, ils proposent un accompagnement sur le plus long terme, lorsque la situation l'exige, en leur apportant des aides ciblées ou en les orientant vers des structures ou organismes adéquats. La création d'un lien de confiance entre le bénévole et la personne aidée est la clé de tout travail.



- Aide alimentaire

L'aide alimentaire est souvent la porte d'entrée vers un accompagnement global. Au-delà de la distribution alimentaire, la mise en place de « libres-services » se multiplie sur tout le territoire. Les personnes aidées peuvent choisir parmi les denrées proposées et ainsi conserver autonomie et dignité dans les moments difficiles. Des ateliers cuisine sont mis en place pour susciter l'envie de cuisiner malgré le manque de moyens et pour sensibiliser à l'équilibre nutritionnel.

1 757 820 personnes ont été aidées par le Secours populaire en 2015 sur le plan alimentaire. Près de 200 000 000 de repas ont été distribués au cours des deux dernières années.

- Aide vestimentaire et matérielle

Au moment où les difficultés surviennent, ce sont souvent les dépenses vestimentaires et matérielles que l'on sacrifie en premier. Une grande majorité de lieux d'accueil du SPF disposent de vestiaires solidaires mais aussi de « boutiques » dans lesquelles les familles accompagnées peuvent trouver des produits d'hygiène, de l'électroménager ou des meubles à prix réduits grâce à des dons de particuliers ou des partenariats. 516 040 personnes ont été aidées sur le volet vestimentaire par le Secours populaire en 2015.

- Accès aux droits et aide juridique

Le non-recours aux droits est particulièrement fréquent chez les plus précaires. Les bénévoles du Secours populaire les accompagnent dans leurs démarches administratives et juridiques. Des conseils sont également proposés aux personnes accueillies afin d'accéder aux dispositifs d'aide sociale tels que le Revenu de Solidarité Active (RSA), les aides de la Caisse d'Allocations Familiales, etc. Des avocats ou juristes bénévoles proposent également des consultations juridiques. 143 530 personnes ont été suivies en 2015 par le SPF sur l'orientation, le conseil, la médiation et l'accompagnement juridique.



- Accès aux vacances

Parce que les vacances permettent de s'évader de ses problèmes quotidiens, de passer des moments inoubliables, de resserrer les liens familiaux, le Secours populaire mène, tout au long de l'année, de nombreuses actions pour offrir aux personnes seules, aux personnes en situation de handicap, aux familles, aux seniors, aux jeunes et aux enfants, l'occasion de partir quelques jours. En 2015, 157 940 personnes ont bénéficié d'un séjour de vacances, ce qui équivaut au total à 438 940 journées de vacances.

En 2016, année des 80 ans des congés payés, le nombre de départs en vacances bat des records.

- Accès aux soins : voir p4

- Accès à la culture et aux loisirs

La précarité vécue par de nombreuses familles entraîne souvent une coupure avec l'extérieur. Les activités culturelles proposées par le SPF permettent de s'ouvrir au monde, à la connaissance, de se familiariser avec d'autres points de vue. Le Secours populaire propose, à moindre coût, des sorties culturelles au cinéma, dans des musées, au théâtre, au cirque ou dans des salles de concert. 126 080 personnes ont été accompagnées en 2015 par les bénévoles du Secours populaire sur l'accès à la culture et aux loisirs.



- Accès aux sports

La pratique sportive contribue au bien-être physique et moral, autour de valeurs collectives fortes, et participe au dépassement de soi. Le Secours populaire met l'accès aux sports au cœur de ses préoccupations et défend l'idée que ce dernier est un formidable moyen d'expression, un vecteur de lien social, qui contribue à réduire les inégalités et permet de s'épanouir. Par exemple, en 2016, les enfants ont pu prendre part à l'Euro, participer à la Solitaire du Figaro ou encore au Tour de France.

Grâce à ses partenaires, le SPF propose aux familles accueillies, la prise en charge de licences, l'achat d'équipements, l'inscription à des stages, etc. 39 100 personnes ont été aidées en 2015 par le Secours populaire sur l'accès aux sports.

La Fondation FDJ et son partenaire les Etoiles du Sport organisent, pour la deuxième édition consécutive, le dimanche 18 septembre au Bois de Boulogne : la « Run & Bike Solidaire » au profit du Secours populaire. Chaque kilomètre parcouru pendant la journée sera converti en dons par la Fondation d'Entreprise FDJ pour le Secours populaire français.

- Accès et maintien dans le logement

Les dépenses liées au logement, à l'énergie et à l'eau, pèsent de plus en plus lourdement sur les budgets des ménages français. A ce titre, les personnes aidées par le Secours populaire connaissent souvent des difficultés pour honorer les factures, se maintenir dans un logement voire y accéder en premier lieu. Des dispositifs adaptés sont déployés par l'association, de l'hébergement d'urgence à la médiation, en passant par l'accompagnement sur les droits et le soutien à l'amélioration des conditions de vie comme la lutte contre la précarité énergétique. 54 300 personnes ont été accompagnées par le SPF en 2015 sur l'aide au maintien et à l'accès au logement.

- Accompagnement éducatif et scolaire

Les bénévoles de l'association suivent chaque semaine des enfants et des jeunes en les aidant à réviser leurs leçons et à faire leurs devoirs. Deux formes d'accompagnement scolaire sont proposées : l'accompagnement scolaire collectif ou l'accompagnement scolaire à domicile. Des actions d'alphabétisation, de lutte contre l'illettrisme, d'accès aux savoirs de base pour les adultes sont également mises en place. 45 340 personnes ont été soutenues en 2015 sur l'aide à l'accompagnement scolaire ou dans le cadre d'actions de lutte contre l'illettrisme.

- Insertion sociale et professionnelle

L'accompagnement du Secours populaire revêt également un volet d'insertion vers l'emploi. Les bénévoles conseillent et orientent les personnes en difficulté vers les structures ressources compétentes (Pôle Emploi, missions locales des jeunes...). Cela peut également aboutir, selon les cas, sur un « coup de pouce » à la recherche d'emploi ou de formations : libre-accès à des postes informatiques, formations en informatique, accompagnement pour les entretiens d'embauche, pour la rédaction de CV, mise à disposition de matériels pour les apprentis, de titres de transport, de bons essence... L'association facilite aussi l'accès au microcrédit en lien avec des partenaires spécialisés. 49 180 personnes ont été suivies par le Secours populaire en 2015 dans le cadre d'actions d'aide à l'insertion socioprofessionnelle.

Les partenaires de la campagne « Pauvreté-Précarité 2016 »



Fiche d'identité du Secours populaire français



Né en 1945, le Secours populaire français est une association à but non lucratif, rassemblant des personnes de toutes opinions, conditions et origines qui souhaitent faire vivre la solidarité.

Le Secours populaire soutient, dans l'esprit de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, aux plans matériel, sanitaire, médical et juridique, les personnes et leurs familles victimes de l'arbitraire, de l'injustice sociale, des calamités naturelles, de la misère, de la faim, du sous-développement, des conflits armés.

Pour le Secours populaire, la solidarité signifie agir en partenariat, dans le respect de la dignité des personnes, pour créer un vaste réseau d'entraide. Il rassemble des personnes de bonne volonté, enfants, jeunes, adultes, de toutes conditions, quelles que soient leurs opinions politiques, philosophiques ou religieuses, en veillant à développer avec elles la solidarité et toutes les qualités humaines qui y sont liées.

Le Secours populaire, c'est :

98 fédérations

663 comités

1 256 permanences d'accueil, de solidarité et relais-santé

80 000 bénévoles/collecteurs/animateurs

1 031 868 donateurs

6 812 « Médecins du SPF »

82 mécènes solidaires, au sein du Club des partenaires solidaires

2 843 380 personnes accueillies et aidées, en France, en 2015

Cela représente 696 980 familles, dont 234 250 familles monoparentales et 375 860 personnes seules.

Les actions de solidarité du Secours populaire français ont concerné : 1 041 510 enfants (moins de 18 ans), 243 240 séniors (plus de 60 ans) et 159 760 jeunes (entre 18 et 25 ans) dont 28 550 étudiants.

Chaque année, le SPF mène plus de 150 actions d'urgence et programmes de développement dans une soixantaine de pays en faveur de 500 000 personnes, à l'aide d'un réseau de 150 partenaires locaux qui mettent en œuvre la solidarité. En 2016, 27 « villages Copain du monde » ont eu lieu partout en France, et dans le monde. Ce sont de véritables lieux d'apprentissage de la solidarité.

Publications

Convergence, magazine de la solidarité : 6 numéros par an

Convergence bénévoles, bimestriel des collecteurs-animateurs : 6 numéros par an

La lettre des partenaires solidaires, adressée tous les 2 mois aux partenaires

L'ensemble des publications, dans chaque département

Sites Internet

www.secourspopulaire.fr

www.secourspopulaire.fr/copaindumonde

Facebook

Twitter

Appel à la solidarité



Le Secours populaire français est une association reconnue d'utilité publique, déclarée Grande Cause nationale en 1991, agréée d'éducation populaire, détenant un statut consultatif auprès du Conseil économique et social des Nations unies et membre du comité de la Charte.

Le Secours populaire est habilité à recevoir des dons et des legs.

Les personnes et les entreprises désirant soutenir les initiatives du Secours populaire peuvent devenir bénévoles ou adresser un don financier aux comités et fédérations du SPF dans tous les départements.

Secours populaire français

9/11, rue Froissart

BP 3303

75 123 Paris Cedex 03

T/ 01 44 78 21 00

www.secourspopulaire.fr



Crédits photos : JF. Leray, I. Nam, M. Ouridjel, JM. Rayapen, F. Roudière